

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 29 septembre 2009

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

23 présents : **Mesdames** : FERNANDEZ Patricia, CERBONI Rosalba, LACHAUD Dominique, MULLER Martine, DOMINI Chérifa, CORTES Isabelle, MALARET Monique, BERMOND Marie-Josèphe, CABAU Solange, GALLINA Martine, AOUAD Sophianne, CARRERAS Elizabeth.
Messieurs : GIORGETTI René, PHILIPPE Louis, NOUGUE Alain, BENMBAREK Hassan, GALICHET Philippe, XENIDES Constant, GUIRAMAND Patrick, SIRAT Boulenouar, DIDERO Stéphane, PIGNOT Joseph.

9 Absences avec procuration : **Mesdames** : SANTORU Evelyne, GIOVANELLI Béatrice, LELAFI Fatima, BERANGIER Jocelyne.
Messieurs : BELSOLA Laurent, DEPAGNE Marc, CHAPELLE Patrice, PEREIRA Christian, NGUYEN Jean-Louis.

1 absent excusé : **Monsieur** VAXES Michel.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur Patrick GUIRAMAND est désigné secrétaire de séance par Mme le Maire.

~~~~~

**Mme le Maire** - Y a-t-il des remarques particulières sur le dernier compte rendu ?

**Le compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.**

**Mme le Maire.**- Je suis très heureuse d'ouvrir ce Conseil Municipal. Pour autant, je l'ouvre avec quelques inquiétudes puisque vous n'êtes pas sans savoir -l'actualité est assez brûlante ces derniers jours- que nous sommes soumis à la lecture d'une réforme des institutions

qui va passer d'ici le courant du mois d'octobre en Conseil des Ministres, ensuite au Sénat, qui s'appelle la Réforme des Institutions. Cette Réforme des Institutions s'accompagne d'une réforme de la taxe professionnelle, ainsi que de l'organisation depuis un certain temps maintenant de la RGPP : la Réforme Générale des Politiques Publiques.

Je souhaitais ouvrir cette séance du Conseil Municipal pour vous faire partager, ou du moins pour vous exposer mon inquiétude quant à cette Réforme des Institutions. Cette réforme qui, très concrètement concourra soit à la création de métropoles, soit la création de Communes Nouvelles, un regroupement des anciennes communes au sein d'une ou plusieurs communes nouvelles, qui seront des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, et qui verront la disparition des communes comme nous l'entendons aujourd'hui.

Vous avez pu peut-être lire dans la presse le positionnement de M. le Député, de René Giorgetti et de moi-même, lors d'une conférence de presse où nous indiquions que cette réforme va, malheureusement, éloigner encore davantage les citoyens des pouvoirs de décision, et que ce regroupement des communes se fait à marche forcée. Pour avoir participé au Comité Directeur de l'association des Maires de France la semaine dernière, je puis vous dire que sur les 31 000 communes qui sont rurales en France sur les 36 000 communes, nombreuses et nombreux sont les Maires qui ne voient pas cette réforme d'un bon œil, et qui se sentent déposséder de la discussion sur le contenu de cette réforme. L'installation d'élus territoriaux plutôt spécialistes nous éloigne du rôle de l'élu qui est dévolu à n'importe quel citoyen qui veut se dévouer pour l'intérêt général de la population pour laquelle il a envie d'œuvrer.

Les créneaux de compétences seraient de plus en plus cantonnés, même si on nous parle d'un maintien général de la clause de compétence dans les communes, mais on assiste, à une recentralisation des pouvoirs. Par exemple, lorsque nous travaillons la Politique de la Ville, auparavant nous avons des délégués à la Politique de la Ville, ce sont à présent des délégués du Préfet, déjà dans le terme on voit la différence. Les moyens dont les communes disposent pour pouvoir mettre en application les décisions qui, comme à Port de Bouc, sont prises grâce à de la démocratie participative se verront de plus en plus difficiles à mettre en œuvre puisque quand on prend une décision il faut les moyens adéquates en face pour la réaliser. La réforme devrait être applicable après le mois de mars 2010 si le calendrier reste inchangé, donc il y a vraiment urgence. Je veux bien sûr parler par exemple d'investissements : places renouvelées, routes aménagées, équipements publics souvent réalisés, grâce à des financements croisés, des subventions qui

proviennent d'autres collectivités territoriales, à savoir le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Assemblée Nationale, et lorsqu'il le faut l'Europe, mais de moins en moins malheureusement, il y a des crédits destinés à cela. Tout cela se verrait complètement remanié, ainsi que la fiscalité de façon générale. Avec la disparition de la taxe professionnelle, nous allons voir s'inverser le rapport dans les finances provenant de l'activité économique qui correspond en général sur le territoire à 75 % des revenus, contre 25 % sur les taxes ménages. On verrait cette logique complètement inversée en ayant une assiette de fiscalité reposant à 75 % sur les taxes ménages. La taxe professionnelle serait remplacée, compensée par différents prélèvements, dans un premier temps, puis sera indexée et donc ajustée à la baisse

J'ouvre ce Conseil Municipal en insistant et en émettant le vœu que la population Port de Boucaine, soit informée de cette Réforme des Institutions. Je pense qu'elle est d'ampleur comparable à celle qui a été soumise au peuple français lors de la présentation de la Constitution Européenne, le Traité de Lisbonne. Ce fût un temps, nous avons réussi à faire entendre raison aux pouvoirs en place de nous consulter, nous le peuple, à l'époque cela paraissait être une hérésie que de pouvoir se prononcer contre ce traité-là, finalement le peuple français à 55 % a dit peut-être oui pour l'Europe, mais pas celle-là. J'ai la faiblesse de penser que cette Réforme des Institutions est en fait une des conséquences de la mise en place, malheureusement, de ces critères-là, basés sur la concurrence. J'ai envie de dire, puisque c'est ce qui nous a toujours animé ici à Port de Bouc, que nous préférons de loin la coopération et la solidarité, que nous vivons avec Martigues et St Mitre actuellement en Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues, qui pourrait effectivement être interrogée, être mise

sur le métier, que notre ouvrage nous le travaillons ; je ne suis pas contre une réforme, je serais plus favorable à une réforme qui se base sur ces deux valeurs que je viens d'énoncer, et qui nous permettrait de conserver la souveraineté Port de Boucaine, et donc populaire à travers la France, cette richesse des 36 000 communes. Je crois que toutes tendances confondues nous y sommes profondément attachés, en tout cas c'est bien ce que nous avons ressenti à l'association des Maires de France, c'est une variété profondément démocratique qui nous vient quand même du siècle des Lumières, donc je pense que c'est un patrimoine qu'il nous appartient de conserver, et de continuer d'enrichir non pas d'appauvrir.

M. le secrétaire de séance, mes chers collègues, je terminerai mon introduction à l'ouverture de ce Conseil Municipal en donnant tout de suite la possibilité à ceux qui le désirent de s'exprimer sur le sujet.

**M. PIGNOT**.- Vous nous avez surpris, je suppose moi et mes collègues, nous n'étions pas au courant de cette intervention. Il est donc un fait que je n'ai personnellement pas assez d'éléments pour vous répondre, mais si vous me le permettez, on peut en rediscuter lors du prochain Conseil Municipal.

**Mme le Maire**.- Il n'y a pas de problèmes si vous le souhaitez, je pense que le débat ne fait que s'ouvrir et qu'il va, en tout cas je l'espère, nous animer de façon à ce que l'éclairage sur ce projet puisse être donné à nos concitoyens. Tous moyens quels qu'ils soient seront toujours les bienvenus pour que le débat citoyen sur de grands projets de réforme tels que celui-ci, puissent s'instaurer en lieu et place d'une seule représentation qu'elle soit nationale ou autre. Je pense que les citoyens doivent être informés de la même façon que cela s'est produit pour le Traité Constitutionnel par rapport à l'Europe.

**M. DIDERO.**- Concernant le point de vue de l'opposition, il est évident que la réforme qui est proposée par l'équipe de Nicolas Sarkozy ne vise pas une modernisation des institutions comme cela peut être dit, mais c'est plutôt une volonté de suppression d'un échelon territorial qui est par exemple le Conseil Général, au profit de supers communes ou de regroupements de grandes communes qui pourraient bénéficier au Gouvernement en place au niveau d'une certaine majorité. On sait très bien qu'au niveau des Conseils Généraux en France la majorité sera de Gauche non pas de Droite, et une réforme dans le sens de celle proposée par le Gouvernement actuellement viserait plutôt à renforcer le pouvoir central comme vous le disiez tout à l'heure, alors que celui-ci contrôle déjà pas mal de choses au niveau de pas mal de pouvoirs, donc le but n'est pas une modernisation mais c'est un but purement politique, si j'ose dire.

**Mme le Maire.**- Je nuancerai, je pense qu'au-delà d'un pouvoir purement politique, il s'assoit sur deux pieds : le premier c'est de pouvoir récupérer de l'argent public puisque la concurrence qui est inscrite dans la Constitution Européenne doit s'appliquer y compris dans les services publics. On le voit pour la Poste, on l'a vu auparavant pour EDF, la SNCF, France TELECOM, et voit les ravages que cela peut faire, on l'a entendu dernièrement dans l'actualité. Je dirais qu'ils ont envie de prendre l'argent là où il est, sauf que l'argent dans les collectivités publiques est utilisé pour répondre aux besoins des habitantes et des habitants, des hommes et des femmes de nos villes et de nos pays. Nous allons par exemple inaugurer la Maison des Sportifs début octobre, cette Maison des Sportifs a été réalisée grâce à des subventions versées par le Conseil Général, nous réalisons des travaux de voirie qui sont réalisés grâce à des subventions croisées du Conseil Général, du Conseil

Régional, de la municipalité, etc. Donc cet argent public est injecté directement dans l'économie réelle. Sur l'avenue du Golfe, vous voyez travailler EUROVIA, sur le gymnase d'Unia, vous voyez travailler différents corps de métiers, ce sont des hommes bien réels qui travaillent et qui vont pouvoir recevoir un salaire qui sera le fruit de leur travail ; cet argent des collectivités publiques qui représente 75 % de l'investissement en France, ne représente que 20 % des dépenses de l'Etat que celui-ci veut récupérer à raison d'environ 27 milliards dans le pôle éducatif, environ 23 milliards dans le pôle santé sociale, 11 milliards dans le pôle de la culture, etc. Ce sont les chiffres qui me restent en mémoire. Il existe de l'argent dans les collectivités, est-ce qu'il en existe assez pour répondre à tous les besoins ? On le voit bien chez nous, on fait ce que l'on peut avec ce que l'on a, mais si demain nous n'avons plus tout cela, qu'allons-nous faire pour répondre aux besoins des gens ? Ma crainte, c'est que cet argent soit utilisé de la même façon qu'il a été utilisé auparavant, ce qui a causé les raisons de notre crise. Vous vous souvenez qu'il n'y a pas si longtemps, le Gouvernement reprenait un peu d'argent public pour le réinjecter dans les banques en demandant de « moraliser » les attitudes, or vous avez entendu ces derniers temps que les traders sont à nouveau aidés pour pouvoir réinjecter cet argent dans la sphère financière. Je suis vraiment très inquiète, c'est le premier pied sur lequel repose cette réforme.

Ensuite, je partage cette idée que le pouvoir sera recentralisé pour pouvoir flécher cet argent, et donc enlever du pouvoir de décision au peuple, mais où le peuple décide-t-il le mieux et le plus ? C'est dans les communes, au-delà des Conseils Généraux, etc. Malheureusement, cette réforme institutionnelle éloigne la démocratie réelle avec les gens.

Quant à l'argument du millefeuille auquel vous faites allusion, je pense que c'est un faux problème qui est également lié à la dépense publique, puisqu'il faut savoir que sur des centaines de milliers d'élus, très peu sont rémunérés ; parmi nous ici présents, quels sont ceux qui touchent une indemnité ? La quasi-totalité des élus sont des personnes bénévoles. Qu'il y en ait qui fasse de la malversation, on en entend parler dans les journaux, on peut donner quelques exemples qui peuvent tenir sur les doigts d'une main ; mais quand même, nous sommes des centaines de milliers d'élus. En tout cas pour l'équipe d'adjoints qui me concerne, il faut que vous sachiez que toutes leurs indemnités sont remises dans un pot commun, il n'y a pas d'argent de poche conservé ! Pour le Maire que je suis, je touche le même salaire que lorsque j'étais enseignante, congés en moins, horaires beaucoup plus étendus, etc.

Je pense donc que les deux pieds sur lesquels marche cette réforme, inspirée de la constitution européenne que nous avons refusée, c'est la réduction de la dépense publique, et l'affaiblissement de la force de la démocratie française.

**Mme BERMOND**.- Vous avez dit beaucoup de choses auxquelles je pensais et c'est très bien. Je voudrais juste dire que j'ai une crainte, Port de Bouc s'est toujours battue pour l'amélioration de la ville, elle a toujours eu besoin de beaucoup d'argent ; nous avons besoin du Conseil Général, du Conseil Régional, quand nous avons besoin de l'Etat malheureusement la porte est toujours fermée, il faut se battre. Je suis donc d'accord, s'il y a quelque chose à faire je serai la première en tête, s'il y a un mouvement je le ferai, parce que j'estime que Port de Bouc s'est embellie, et ce n'est certainement pas dans le portefeuille de... vous m'avez comprise. J'ai une grosse crainte, c'est vrai.

**M. XENIDES**.- Je vois que finalement on revient à des siècles en arrière, c'est-à-dire le pouvoir et l'argent à un roi, à ses seigneurs et à ses bourgeois, des vrais bourgeois, et les impôts pour le peuple.

**M. GIORGETTI**.- Je pense que l'idée première, c'est de faire connaître le projet de loi à nos concitoyens dès qu'il va sortir, il faut qu'ils le connaissent pour qu'ils puissent se déterminer en toute connaissance de cause, et c'est l'effort que nous devons faire dès que nous aurons les éléments pour le faire, pour ne pas faire de l'à peu près sur une question majeure.

Il y a un avant-projet qui est sur le site de l'Elysée, nous sommes convaincus que cet avant-projet n'est pas pour répondre aux besoins des gens. Quand les Régions se sont mises en place, quand les Départements se sont mis en place avec l'extension de certaines compétences, heureusement qu'il y a eu ces élus de proximité, je peux vous en parler ; quand il y a eu les transferts de compétences de l'Etat, vous savez dans quel état étaient les lycées dans toutes les régions de France, qu'elles soient gérées par la Droite ou par la Gauche ? C'était d'une vétusté incroyable, il a fallu que ces collectivités, quelles qu'elles soient, se mettent à investir, à emprunter beaucoup pour certaines, pour remettre l'outil éducatif, pour répondre à notre jeunesse, et aussi aux techniques qui arrivaient rapidement dans leurs modifications. C'est la même chose pour les Départements sur la question des collèges, du social, heureusement qu'il y a ce type d'élus.

Entre nous, ici -puisque je fais partie des vieilles branches maintenant-, quand le capital nous a laissé Port de Bouc dans l'état où il nous l'a laissée, on s'est trouvé dans une ville dévastée, je le rappelle pour ceux qui n'ont pas connu Port de Bouc ; au début du siècle l'industrialisation nous avait

permis d'avoir de l'industrie et des ressources. Ca a été un bombardement, St Gobain, l'usine de sécherie de morue, la Vieille Montagne, les chantiers navals, etc. c'est-à-dire que les ressources de la Commune ont été dévastées, il a fallu se remonter les manches pour reconstruire la ville comme elle l'avait été par les anciens à la libération, mais sans les ressources, qu'il a fallu aller chercher. Il faut avoir cela en mémoire, c'est grâce à la volonté des élus locaux. Celui qui était aux rênes au début que beaucoup de monde salue au-delà des clivages politiques, René RIEUBON, m'a dit plusieurs fois que si ce n'était pas nous, plus d'un aurait mis la clé sous le paillason dans l'état où nous nous retrouvions avec la ville telle qu'elle était, 60 % de ressources en moins du jour au lendemain, le cimetière industriel en pleine ville, dans le quartier de la Lèque et dans d'autres quartiers, là où les industries s'étaient construites au début du siècle. Il ne faut pas l'oublier, et c'est grâce à cette volonté des élus locaux de reconstruire que Port de bouc est ce qu'elle est aujourd'hui dans une situation de crise que l'on vit durement avec le chômage, etc.

Donc pour cette réforme, il faut donner les éléments à nos concitoyens, c'est un remodelage de la France en profondeur, c'est une république qui se déguise en monarchie de plus en plus, et ça touche aussi les élus de Droite. Si le Maire de Port de Bouc qui siège à l'association des Maires de France a fait cette introduction c'est parce qu'elle a assisté à la dernière réunion, et que ces questions-là remontent ; et de nombreux élus de Droite ne sont pas d'accord avec ce projet ils ont conscience qu'ils perdront la proximité comme on l'a perd dans certaines régions de France quand un hôpital ou une maternité ferme. On éloigne les lieux dont les gens ont besoin. Donc c'est à nous, chers collègues, de les prévenir et de mener le rassemblement le

plus large possible, au-delà des clivages politiques, pour que cette réforme qui doit modeler la France en profondeur n'aie pas lieu, et au contraire qu'elle apporte d'autres réponses. Il faut du service public fort pour mieux répondre à la crise car un fonctionnaire ce n'est pas qu'une charge, un fonctionnaire consomme, il génère de la TVA à l'Etat, fait travailler nos entreprises...

**Mme le Maire**.- Chers collègues, je pense que pour un début c'est un beau début, je vous remercie de vos prises de parole. Je vous invite maintenant à commencer l'ordre du jour du Conseil Municipal tout en retenant la proposition de M. Pignot, je suis tout à fait ouverte à un deuxième débat au prochain Conseil Municipal si vous le souhaitez.

#### **1.- Décision modificative n°2 - Budget Principal**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport).

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des remarques particulières au sein du Conseil ? Il n'y en n'a pas eues au sein de la Commission des Finances. Heureusement que nous avons cette Décision Modificative n°2 qui nous donne un peu d'oxygène.

Qui est Pour ? La Majorité. Qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ? Le Groupe non inscrit, et l'opposition.

**Le rapport n°1 est adopté à la majorité - Abstention du Groupe non inscrit et de l'opposition**

#### **2.- Versement de subventions 2009**

**Rapporteur** : Mme Rosalba CERBONI

Il est proposé au Conseil Municipal de réajuster des subventions pour des projets ayant un intérêt communal. Il s'agit de l'association « en avant la création » pour leur

projet « Planète création » ; du Club de plongée pour 300 euros, dans le cadre d'une action mise en œuvre avec le lycée Mongrand ; du Lycée Jean Moulin pour 500 euros pour le championnat de boxe ; du Centre Social Tichadou au titre de son action menée dans le cadre du contrat enfance pour 7 651 euros, sachant que la Ville encaisse 55 % de cette dépense ; du Centre Social Menot pour 1 000 euros, pour l'extension de la garderie périscolaire aux élèves des écoles élémentaires.

Nous avons procédé à l'examen de ce point en Commission des finances où il n'a pas été fait de remarques.

**Mme le Maire.**- Le Conseil veut-il s'exprimer sur ce rapport ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°2 est adopté à l'unanimité**

### **3.- Renouvellement de la ligne de trésorerie**

**Rapporteur** : Mme Monique MALARET (lecture du rapport)

L'offre économiquement la plus intéressante pour la Commune est celle présentée par la Caisse d'Epargne, le taux retenu est un index EONIA, taux du marché monétaire au jour le jour, plus un point de base. La Commission des Finances a procédé à son examen, aucune remarque n'a été faite.

**Mme le Maire.**- Merci. Est-ce que le Conseil souhaite s'exprimer ? Qui est Pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°3 est adopté à l'unanimité**

### **4.- Remboursement de sinistres**

**Rapporteur** : M. Patrick GUIRAMAND (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à son examen.

Mme le Maire.- Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non. Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°4 est adopté à l'unanimité**

**5.- Admissions en non valeur**

Rapporteur : Mme Solange CABAU (lecture du rapport)

Mme le Maire.- Merci. Y a-t-il des remarques particulières ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°5 est adopté à l'unanimité**

**6.- Demande de subvention auprès de l'Etat**

Rapporteur : Mme Marie-Josèphe BERMOND (lecture du rapport)

Ce n'est pas beaucoup demandé.

Mme le Maire.- Ce n'est pas beaucoup demandé, mais c'est très bien suivi par notre Conseiller municipal, M. le Député.

Mme BERMOND.- Alors c'est très bien.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité**

**7.- Demande de subvention auprès du Conseil Régional -  
Equipement de la Maison des Sportifs**

Rapporteur : M. Alain NOUGUE

Dans le cadre de la Maison des Sportifs et de son inauguration qui aura lieu le 9 octobre, il est demandé une subvention au Conseil Régional pour permettre l'équipement mobilier, et surtout l'équipement de la salle de musculation au taux le plus élevé possible.

**Mme le Maire**.- C'est un exemple de financement croisé, le bâti avec le Conseil Général, l'équipement avec le Conseil Régional.

**M. PIGNOT**.- Quel est le départ de la demande au taux le plus élevé ?

**Mme le Maire**.- Ça part de 50 % environ, ça peut aller jusqu'à 80 % maximum.

Y a-t-il des demandes de précision ou des questions ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°7 est adopté à l'unanimité**

**8.- Demande de subventions auprès du Conseil Régional : financement de la rénovation d'un centre des arts plastiques et du cinéma le Mèliès**

**Rapporteur** : Mme Martine MULLER (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Merci. Y a-t-il des demandes de précision sur ce sujet ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité.**

**9.- Convention de financement de travaux avec le SMED - Travaux d'intégration des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique dans l'environnement**

**Rapporteur** : M. Hassan BENMBAREK (lecture du rapport)

Mme le Maire.- Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité**

**10.- Convention de mise à disposition de locaux - Ville de Port de Bouc/Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues**

Rapporteur : M. Constant XENIDES (lecture du rapport)

Mme le Maire.- Nous en avons déjà parlé.

Y a-t-il des remarques ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité**

**11.- Convention entre la Préfecture et la Commune de Port de Bouc - Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Rapporteur : M. Boulenouar SIRAT (lecture du rapport)

Mme le Maire.- Merci. Y a-t-il des remarques ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°11 est adopté à l'unanimité**

**12.- Protocole transactionnel entre la Commune de Port de Bouc et un particulier**

Rapporteur : Mme Sophianne AOUAD (lecture du rapport)

Mme le Maire.- C'est dans le cadre des visites de quartiers.

M. PIGNOT.- Je suppose que cela va faire quelques stères de bois lorsque vous allez abattre ces platanes, j'aimerais savoir ce que vous allez faire de ce bois, est-ce que vous allez le donner, le céder à des gens qui en ont besoin ?

**Mme le Maire**.- Comme pour Castillon, on donnera l'information, mais du platane..

**M. PIGNOT**.- Ca brûle très bien dans une cheminée.

**Mme le Maire**.- La population qui serait intéressée pourra venir se servir, il n'y a pas de soucis. Mais je ne sais pas si le platane a un pouvoir calorifique très important.

**M. PIGNOT**.- Ca peut aider certaines familles.

**Mme le Maire**.- Il s'agit de trois platanes.

**M. BIGORNE**.- Est-ce que les platanes en question sont sur un terrain communal ?

**Mme le Maire**.- Tout à fait, en bordure, et les racines sont en train de détériorer le muret de clôture d'un particulier, nous sommes un peu responsables.

**M. PIGNOT**.- Quand vont-ils être abattus ?

**Mme le Maire**.- Sous peu, à partir du moment où nous avons la décision ça va suivre son cours, ce sera vite fait.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°12 est adopté à l'unanimité**

### **13.- Traitement aérien contre la chenille processionnaire du pin - Campagne 2009**

**Rapporteur** : M. Boulenouar SIRAT (lecture du rapport)

Il s'agit de 3 125.50 € HT pour la participation de la Ville de Port de Bouc non pas de 125.50 € HT comme indiqué sur la notice.

**Mme le Maire**.- C'est un rapport annuel et régulier, il faut le faire. Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n° 13 est adopté à l'unanimité.**

**14.- Surveillance des opérations funéraires - Montant de la vacation effectuée par la Police Nationale conformément à la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire**

**Rapporteur** : M. Louis PHILIPPE (lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Merci, Louis. Il faut aussi régler ces problèmes-là, c'est très important pour les familles.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité.**

**15.- Mise à la réforme de véhicules municipaux**

**Rapporteur** : Mme Martine GALLINA (lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Vous avez vu les dates pour ces véhicules, ils ont fait leur temps de bons et loyaux services auprès de la population. Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité**

**16.- Enquête publique - Avis du Conseil Municipal - Société INEOS Manufacturing France à Martigues Lavéra**

**Rapporteur** : M. Louis PHILIPPE (Lecture du rapport)

Le site de Lavéra est un site pétrochimique qui accueille plusieurs Sociétés, dont INEOS. Le Groupe INEOS a une capacité de production de 30 millions de tonnes par an en pétrochimie, et une capacité de raffinage de 400 000 barils par jours. L'unité de production d'oxyde d'éthylène fait l'objet d'un arrêté, ainsi que l'activité de production des EOA, Ethanolamines. La modification de ces deux unités a fait l'objet

d'un dossier de demande d'autorisation pour lequel nous allons délibérer.

Sur ce projet, des points positifs ont été avancés, tout d'abord au niveau de l'atelier d'oxyde d'éthylène, d'après le rapport d'INEOS, et ensuite l'étude de nos services. J'ai à côté de moi un livre blanc qui est le volume 1.4, ce qui veut dire qu'il y a trois autres volumes. Nous avons reçu ces quatre volumes dans un temps très restreint, et je rendrai hommage aux services municipaux et techniques, aux personnes qui l'ont étudié et qui m'ont aidé à y voir clair, parce que c'était très ardu, d'autant plus que nous n'avons pas eu toutes les réponses aux questions que nous avons posées.

Je vous disais que des points positifs étaient avancés sur l'émission d'oxyde d'éthylène, c'est-à-dire que cela passe de 6 tonnes par an à 3.6 tonnes par an de rejets. C'est la même chose pour l'acétaldéhyde, on passe de 6.6 tonnes par an, à 6.5 tonnes. Il y a également une diminution du mono éthylène glycol, on passe de 450 tonnes par an à 210 tonnes par an. C'est ce que nous avons vérifié avec les services, et on peut dire que c'est la réalité.

Par contre, divers points restent en suspend et ne sont pas évidents, ce sont des points négatifs, j'en ai relevé 9 :

Premièrement, il y a un très fort rejet de COVNM : Composés Organiques Volatils non Méthaniques, qui passent à + 62 tonnes par an. Donc ce que l'on a gagné d'un côté depuis 2004 par l'amélioration des procédés mis en place par INEOS pour moins émettre de COVNM dans l'atmosphère, on le perd par une augmentation de production qui vient inhiber les gains précédents.

En second lieu les rejets sont en forte hausse, les composés volatils sont des précurseurs de l'ozone, et sont

nocifs à deux titres, ils sont cancérigènes par eux-mêmes, et ils aident à la formation de l'ozone.

Troisièmement, il y a une méconnaissance du risque sanitaire par rapport à la globalité, les composés volatils sont des produits cancérigènes, qui impactent directement ou indirectement la santé. Il est à noter que l'évaluation globale du risque sanitaire de l'ensemble du complexe pétrochimique n'est pas connue à ce jour, il est donc difficile de replacer ce risque sanitaire par rapport à la globalité. On a demandé une étude des risques sanitaires avant et après, et nous n'avons pas eu ce tableau. On sait ce que 60 tonnes de plus peuvent occasionner, elles n'occasionneraient pas grand-chose de plus si c'était dans un environnement sain, mais 60 tonnes ajoutées à tout ce que nous avons actuellement dans l'air ambiant, on peut se poser des questions.

Quatrièmement il y a également un impact sur le trafic, il y aura 12 voyages supplémentaires par jour, ces camions iront sur la Départementale 9 et sur la Nationale 568, ils iront ou sur Fos ou sur Marseille, ou sur les deux à la fois. Donc le contournement est de plus en plus d'actualité, et devient de plus en plus nécessaire et urgent.

En plus, il y a un risque de stationnement de wagons citernes d'ammoniac, et vous voyez le danger que cela peut occasionner.

Nous avons relevé qu'il n'y avait pas de créations d'emplois supplémentaires, si c'était le cas je crois que ça aurait été mis en grand dans l'exposé de la Société INEOS, mais nous ne l'avons pas vu.

8<sup>ème</sup> point négatif, il y a une difficulté à statuer sur un dossier surtout si on obtient des réponses que deux jours avant le Conseil Municipal ; nous en avons eu certaines deux

jours avant, bien que l'essentiel ait été vu et étudié. Or, nous avons un mois pour recueillir des informations, il reste maintenant neuf jours, et le dossier n'est pas clos. Lorsqu'une instruction n'est pas terminée, je crois que l'on ne peut pas émettre un avis, vous voyez ce qui se passe actuellement dans la presse avec les dossiers politiques exposés ; là il s'agit d'un dossier technique qui a une incidence sur la santé de nos populations, il reste neuf jours, et en neuf jours on peut avoir des informations supplémentaires. Donc l'instruction n'est pas terminée, et le commissaire enquêteur attend notre délibération pour pouvoir l'apporter au Préfet.

Des éléments complémentaires peuvent arriver, au regard de tous ces manques, à notre avis, on ne peut pas statuer, et je vous demande de bien vouloir surseoir à la décision de cette délibération.

**Mme le Maire.** - Nous te remercions pour cette étude très complète. Je vous renvoie quelques jours en arrière lorsque nous nous sommes exprimés à l'invitation du syndicat CGT du site pétrochimique de Lavéra lorsque l'entreprise INEOS a torché de façon très importante, ou alors que certains salariés ont été victimes d'incidents et d'accidents sur le site. Si nous ne devons pas nous spécialiser et devenir des techniciens puisque nous avons encore la chance, et je dirais les outils du service public pour nous aider à analyser les dossiers, pour autant je pense qu'il nous faille disposer des éléments utiles à la compréhension d'un dossier.

Deuxième orientation que nous avons toujours suivie, c'est que le développement de la ville de Port de Bouc et la vie des habitantes et des habitants de la ville de Port de Bouc, sont conjugués à la fois avec un développement économique utile à une vie salariale -visiblement là l'impact est nul-, et avec

une préservation des conditions de l'environnement en vue d'un développement durable et concerté.

Aujourd'hui il est vrai que les éléments en notre possession nous conduiraient -en tout cas en ce qui me concerne, et c'est ce que je vous sou mets à la réflexion-, à émettre des avis plutôt réservés. Si effectivement l'oxyde d'éthylène est un produit nocif, très dangereux, répertorié dans les produits cancérigènes qui sont à manipuler par les salariés avec des équipements très particuliers, en aérobie, dans l'impossibilité de respirer une quelconque émanation de ce produit, ce produit étant très contrôlé on peut s'attendre dans ce dossier et dans les procédés mis en œuvre à ce que le maximum de sécurité soit respecté.

Concernant l'éthanolamine, tu parlais d'un tableau que nous avons demandé, qui permettrait de comparer quels sont les rejets avant et quels sont les rejets après de façon à établir une analyse sur les impacts sanitaires, etc. Aujourd'hui il nous reste neuf jours. Chers collègues, je vous propose que nous attendions tous ces éléments pour nous prononcer, parce que nous serions amenés en l'état à être plutôt défavorables ou plutôt très réservés ; si l'entreprise est en mesure de nous présenter des garanties nous permettant de statuer différemment, je préférerais, sinon nous prendrions nos responsabilités.

Avez-vous à commenter cette prise de décision que je vous sou mets ?

**M. GIORGETTI**.- Est-ce que la DREAL s'est prononcée ?

**M. PHILIPPE**.- Non.

**Mme le Maire**.- Le Président de l'enquête a posé des questions auprès de la Société INEOS pour au moins disposer de ce tableau qui compare les émissions et les rejets aujourd'hui et demain, et nous n'avons pas encore eu ce tableau, malgré

notre insistance. J'ai tendance à penser que lorsque le dossier est si épais, il n'y a pas eu un travail de synthèse, j'espère qu'ils pourront nous aider à compléter nos connaissances.

Etes-vous d'accord pour que nous disposions de plus d'informations, de plus de données, pour nous prononcer ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie, je pense que c'est sage.

**M. PIGNOT**.- Excusez-moi, Madame le Maire, mais les élus de Martigues ont dû aussi se positionner ?

**Mme le Maire**.- Ils auront à se positionner aussi, pour l'instant ils n'ont pas rendu leur décision, je pense que le Conseil Municipal est postérieur au nôtre, ils disposent de quelques jours de plus par rapport au Conseil Municipal d'aujourd'hui.

**M. GIORGETTI**.- Le 8 octobre prochain se réunira le Comité territorial de connaissance et d'assainissement que nous avons mis en place dans ce secteur avec un groupe de médecins qui travaillent sur les maladies professionnelles, et avec des grands CHSCT, à la fois du site de Fos, et du site de Lavéra. Puisque je préside ce Comité, nous allons divulguer, je dis bien DIVULGUER, les cancers professionnels qu'il y a sur cette zone et sur les postes de travail sur lesquels les travailleurs ont attrapé cette « saloperie », excusez-moi du terme, qui n'ont pas été modifiés. Dans ces deux secteurs, nous avons une dizaine, voire une douzaine de postes de travail qui continuent à empoisonner les travailleurs. Donc nous allons le révéler à la presse sur des cas réels incontestables, reconnus par la Sécurité Sociale, c'est imparable. Avec cette association de médecins que nous avons la chance d'avoir, qui travaillent sur la patientèle qui est sur ces sites industriels, on se dit qu'il y en a encore plus que le chiffre que l'on va donner, il y en a eu avant qui sont décédés depuis des années parce que ces postes

de travail existent depuis des années, et il y en a qui passent à travers parce qu'il n'y a qu'un médecin qui peut remplir une déclaration de maladie, et je vous assure qu'il faut qu'il en ait envie parce que c'est très lourd administrativement.

J'ai donc pris la décision avec l'association des médecins, avec les grands CHSCT, de divulguer ces crimes qui continuent à se perpétrer. Il y aura la presse le 8 octobre. Vous avez vu comment la presse s'est emparée des trois accidents sur INEOS ; nous ne sommes pas des talibans de l'environnement, mais on aime être respectés, nous sommes pour le développement économique parce que nous avons besoin des emplois pour que les gens puissent vivre dans une société telle qu'elle est organisée aujourd'hui, mais pas à n'importe quel prix, et surtout pas au prix de la vie des gens qui vont essayer de la gagner.

**Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité**

**17.- Instauration de la Participation pour Non Réalisation d'Aires de Stationnement (PNRAS)**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- C'est tout simplement la possibilité de créer un aménagement d'ensemble du centre-ville en réalisant des parkings autour de la gare, par exemple, des stationnements un peu plus éloignés. Pourquoi ne pas développer le mode piétonnier qui permettrait de sillonner au-travers des commerces, etc. De façon générale, c'est aménager le centre-ville de façon à avoir une harmonie et une utilisation de l'espace qui ne soit pas forcément collé aux constructions, mais pour créer une harmonie plus esthétique et plus urbanistique au sein de la ville.

Y a-t-il des remarques ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°17 est adopté à l'unanimité.**

**18.- Rapport d'activité 2008 de la CAPM**

**Rapporteur** : Mme Rosalba CERBONI

La loi du 12 juillet 1999 impose au Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale d'adresser annuellement au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération.

Le présent rapport qui a été approuvé par le Conseil Communautaire le 25 juin 2009 retrace l'activité 2008 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues. Chaque président de groupe l'a eu, un exemplaire est au Secrétariat Général, si vous le voulez je vais vous en faire un bref récapitulatif concernant les chiffres les plus intéressants.

Le document qui s'articule par grands chapitres de compétence fait notamment ressortir :

\* **Eau et assainissement** : pour une population totale desservie de 70 239 habitants :

- **Eau** : le volume produit en 2008 était de 6 138 069 M2, dont 2 419 660 M2 issus de Farigoule, qui alimente toute la commune de Port de Bouc,

- **Assainissement** : le volume traité en 2008 par la station d'épuration est de 4 381 473 M2.

\* **Collecte des déchets** :

Ce sont des moyens humains : 80 agents, et matériels : 10 bennes à ordures, pour un tonnage collecté de 25 248 tonnes.

Pour le traitement des déchets, nous avons trois déchetteries : à la Couronne, à Croix Sainte, et maintenant au Vallon du Fou, et 1 centre d'enfouissement qui a été fermé en novembre 2008 je crois.

**\* Transport urbain :**

- 7 minibus, 14 bus. En 2008 il y a eu l'achat de 6 bus accessibles aux personnes en fauteuil roulant, et aux malvoyants.

- 50 agents pour 1 113 814 voyageurs.

**\* L'aménagement de l'espace :**

2008 a vu se poursuivre et s'approfondir :

- Le Plan de Déplacement Urbain,
- Le Programme Local de l'Habitat,
- La carte du bruit.

**\* Le développement économique :**

Il est à noter que pour la zone industrielle de la Grand Colle les études sont lancées, il y a eu des inscriptions budgétaires pour les études des travaux prévus dans la Zone Industrielle.

**(Arrivée de M. Galichet à 19 h 15)**

**Mme CERBONI**.- J'aimerais vous rappeler que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est pour l'instant au taux 0, que le prix de l'eau est un des prix les plus bas de la région PACA, que les transports scolaires sont gratuits, que les prix pratiqués pour le transport urbain sont également parmi les plus

bas de l'hexagone, tout ceci relève d'une volonté politique de conserver un service public de qualité à un prix qui reste des plus raisonnables pour notre population.

**Mme le Maire**.- Merci beaucoup pour ce rapport très complet. Y a-t-il des remarques particulières ? (*Pas de remarques*).

Nous prenons acte de ce rapport.

**19.- Convention de prestation de service « Aide à l'archivage » entre la Commune et le Centre de Gestion de la Fonction Publique des Bouches du Rhône**

**Rapporteur** : Mme Chérifa DOMINI (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°19 est adopté à l'unanimité.**

**20.- Motion « contre la privatisation de la Poste »**

**Rapporteur** : Alain NOUGUE

Vous avez reçu une motion contre la privatisation de la Poste. Je voudrais préciser que le Gouvernement Sarkozy, après s'être attaqué à la fonction publique, continue ses destructions et s'attaque aujourd'hui à la Poste, en espérant passer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 à une Société Anonyme, ce qui veut dire derrière cela une véritable privatisation. Quand on sait ce que veut dire le terme « privatisation », c'est pour nous des suppressions d'emplois, même si ça a déjà commencé puisqu'il y a eu 7 600 suppressions d'emplois faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce sont des suppressions de bureaux de Poste, l'égalité de traitement sur l'ensemble du pays ne sera pas la même pour tout le monde, que vous soyez facteur en Ardèche ou à Neuilly ; derrière cela ce sont des files d'attente supplémentaires, etc. Donc à partir

de là, un collectif national s'est mis en place regroupant près de 60 associations, dans lesquelles on retrouve des organisations syndicales, mais aussi des partis politiques dits progressistes, qui ont décidé, derrière ce collectif, de demander à l'Etat d'organiser un véritable référendum. Un référendum parce que c'est aujourd'hui un choix politique et un choix de société que d'aller vers une modification du statut de la Poste. Pour arriver à ce référendum, ce collectif a décidé dans un premier temps d'organiser une consultation nationale sur l'ensemble du pays. Cette consultation a lieu du 28 septembre au 3 octobre.

Pour ce qui nous concerne, l'Association Nationale des Elus Communistes et Républicains est partie prenante de cette consultation, et nous nous mettrons à la disposition des urnes devant la Mairie le 1<sup>er</sup> et le 3 octobre.

Bien entendu, avant cette consultation, le collectif a souhaité que cette motion soit lue et entérinée par l'ensemble des communes de France. Cette motion est issue, je le répète, du Collectif National (*lecture de la motion*).

**Mme le Maire.**- Merci, Alain, pour cet exposé très complet.

Voulez-vous ouvrir un espace de débat ?

**M. PIGNOT.**- Madame, chers collègues. Pour répondre à votre motion, bien entendu je ne partage absolument pas votre argumentation sur cette réforme de la Poste. Comme vous, je tiens à mon facteur ou à ma factrice, et à mon bureau de Poste, de ce fait je ne comprends pas très bien votre acharnement contre ce dossier. Or vous me connaissez tous ici, et croyez-moi, je ne suis pas un homme qui se dérobe et qui change d'avis au gré des vents. Mon engagement à Droite et des Gaullistes que je n'ai jamais renié date de 1957.

Alors, Madame, et chers collègues, si je soupçonnais un seul point noir dans cette réforme je ne l'accepterais sûrement pas. Mais dois-je vous rappeler que certaines de toutes ces réformes ont été au cœur de la campagne présidentielle de notre Président élu, et une grande majorité de Français lui a donné son accord au suffrage universel. Or cette réforme se fait à la demande du Président de la Poste, où cette concertation est engagée depuis plus d'un an, ce qui doit permettre une augmentation de capital de 2.7 milliards d'euros destinés à moderniser et à adapter la Poste à l'ouverture totale à la concurrence au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Enfin, cette réforme devrait permettre un changement de statut qui est indispensable pour financer l'avenir de la Poste, car n'oublions pas qu'il y a quand même une dette de 6 milliards d'euros, et que l'entreprise ne peut pas emprunter, même auprès de l'Etat.

Enfin, le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur l'ouverture totale à la concurrence du secteur postal en 2011. Il prévoit de transformer la Poste en Société Anonyme, où le capital sera détenu par l'Etat. La Ministre de l'Economie, Christine Lagarde, et le Ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, ont affirmé être comme nous tous, très attachés au statut de la Poste, et qu'il n'était pas question de privatiser la Poste. Or si le Gouvernement ne faisait rien, la Poste telle que tous les Français y sont attachés, pourrait disparaître en 2011, à cette ouverture à la concurrence. Or dans vos argumentations il n'y a rien de sérieux, et c'est très mensonger d'avancer des arguments qui ne figurent pas dans les propositions du Gouvernement, et vous le savez, mais vous ne voulez rien entendre.

Donc, comme vous le savez, aucune privatisation ne se fera, puisque tous les acteurs qui rentreraient dans ce capital

seraient des acteurs publics et non privés. Ca restera un service public. A la dernière Assemblée Nationale, je crois que le Ministre de l'Industrie a répondu à certains députés de l'opposition.

Je fais entièrement confiance à notre Président et à son Gouvernement, qui ne peut se permettre de mentir sur des sujets de cette importance vis-à-vis des Français et des salariés de la Poste. Je vous remercie.

**Mme le Maire.**- Merci, Monsieur Pignot. Nous avons bien écouté votre positionnement qui est très honnête puisque, effectivement, vous l'avez rappelé, il y a les critères de convergence et de concurrence de Maastricht, et l'engagement du Président.

**M. XENIDES.**- M. Sarkozy, Mme Lagarde, M. Estrosi l'ont dit, mais moi j'ai rencontré des responsables de la Poste lors d'une réunion, des anciens, des responsables qui sont encore en activité, et tous m'ont dit que non seulement ça allait être privatisé par obligation, mais qu'il y a déjà des conditions qu'ils sont en train de mettre en place ; je vous donne un exemple, vous savez que la France était un exemple au niveau de la Poste dans le sens où on avait un timbre avec un prix unique pour toute la France, la Commission est en train de décider de changer le prix du timbre selon la distance, c'est-à-dire que le prix du timbre pour un courrier envoyé à Martigues ne sera pas le même que pour un courrier envoyé à Paris. Donc au fur et à mesure, obligatoirement une privatisation va se faire du fait qu'il y a des profits à ramasser.

**M. DIDERO.**- Comme vous le savez, la Poste est un thème qui m'est plus que très cher, j'y travaille depuis plus de cinq ans pour financer mes études. Donc au-delà d'un point de vue politique sur la question de la privatisation de la Poste, puisqu'il s'agit d'une privatisation contrairement à ce que le

Gouvernement veut nous faire entendre, tout d'abord il y a une application lors de la politique européenne ; à titre personnel je n'ai rien contre l'Europe, mais cette Europe-là, c'est-à-dire libérale, qui met en concurrence des services publics en vue d'une privatisation, je suis personnellement contre à 100 %.

Ensuite, nous avons un Gouvernement -et on le voit bien dans le vote des députés européens UMP au niveau de la Commission Européenne- qui est pour l'instauration, au niveau de la Commission Européenne, de gens ultralibéraux. Donc la politique européenne qui s'applique en France n'est pas subie mais voulue, du moins par le Gouvernement en place.

Qu'est-ce qu'entraîne la privatisation de la Poste ? Je vous en parle parce que je le vis au quotidien, comme le disait M. Nougé tout à l'heure, ce sont des suppressions de postes, et depuis 2004 -ce sont les chiffres de la CGT- plus de 35 000 postes ont été supprimés ; des départs en retraite non remplacés, des personnes que l'on met au placard, il y a le cas à Martigues et à Port de Bouc, il y a des gens qui ont des problèmes de santé que l'on pousse à quitter la Poste pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. Au niveau des Bouches-du-Rhône, le nouveau directeur départemental a été envoyé par Paris ; les Bouches-du-Rhône étaient considérées comme un département où la réforme n'allait pas assez vite, et on a décidé de nous envoyer cette personne puisque les Bouches-du-Rhône devaient se mettre au pli sur les restructurations au niveau de la Poste au niveau national.

Aujourd'hui, les contrats qui sont faits par la Poste sont des contrats intérim, payés 28 heures la semaine, et c'est en train de se généraliser. Donc vous travaillez 44 heures par semaine, et vous vous retrouvez avec un salaire équivalent à 28 heures par semaine. La précarisation du travail à la Poste n'a jamais été aussi importante. Ce qui se passe à France TELECOM au

niveau du ras le bol du personnel risque de se passer à la Poste, puisque les gens sont en train de craquer.

Tout ce que je vous dis reflète probablement ce que vous pensez, moi je le vis vraiment de l'intérieur, et c'est également ce que reflètent deux des syndicats majoritaires de la Poste dans les Bouches-du-Rhône. Je rends hommage à mes collègues de la CGT et de Sud PTT au niveau départemental pour toutes les actions qu'ils ont menées, qu'ils mènent, et surtout qu'ils vont mener.

Donc au-delà des clivages politiques, il est bien évident que la Poste est quand même un des plus gros employeurs du pays, au-delà d'un simple service public, c'est un service public qui touche chaque Français qui a besoin de la Poste. Privatiser la Poste, c'est le dernier rempart contre l'exclusion par rapport au lien social que la Poste permet, c'est ouvrir la boîte de Pandore vers d'autres privatisations, qui vont à l'encontre de la solidarité nationale, héritée de l'après guerre.

**Mme le Maire.**- Vous voyez, Monsieur Didero, que vous savez faire de la politique, cela fait plaisir, ça n'a plus rien à voir avec vos billets de Port d'Attache !

**M. GIORGETTI.**- Monsieur Pignot, vous savez que je respecte vos idées, et quand vous faites référence au Gaullisme, c'est aussi une référence pour moi que de me resituer à ce que les anciens ont pu construire avec des Gaullistes, à la Libération de notre pays, c'est-à-dire mettre les fondations de nos services publics tels qu'ils étaient écrits dans le programme du Conseil National de la Résistance. Ces services publics ont fait la démonstration de la réponse aux besoins des gens dans notre pays, ils sont reconnus un peu partout, ce sont des « services publics à la Française » tels que les avait évoqués Jacques Chirac qui était un de vos amis ; et aujourd'hui

les économistes de tout bord nous disent que c'est grâce à ces piliers que sont les services publics -pour ceux qui résistent- que nous sommes moins enfoncés dans la crise, si on peut dire.

Ceci étant, les faits sont têtus parce que quand on entend par vos amis le verbe « moderniser » ! Quand on modernise ça devrait être faire un pas vers le progrès, vers une réponse qui arrive à satisfaire les gens, quand on modernise quelque chose dans notre maison c'est pour améliorer le quotidien ; mais là, quand vos dirigeants emploient le verbe « moderniser », c'est la casse de partout, et ce sont les ravages que l'on connaît depuis des années.

Aujourd'hui on voit où en sont les travailleurs de GDF, fusionné avec Suez, de France TELECOM qui fait l'actualité tous les jours avec la management de cette Société où on prend les travailleurs pour des « kleenex » ; la réalité c'est ce que vous a donné ce collectif qui n'est pas un menteur, ce sont des gens qui participent à la construction de la France avec leurs mains et leur tête, ce sont les syndicats qui sont d'utilité publique d'après ce que je lis depuis toujours, les syndicats dans leur ensemble, des partis politiques dits progressistes dans leur ensemble, des organisations attachées à ces services publics dans leur ensemble, qui disent que ça suffit parce que les dégâts sont maintenant trop importants. C'est ce qu'ont dit les uns et les autres, et je pense que Mme le Maire va le redire, c'est ce qui était engagé au niveau européen, cette concurrence non faussée de partout, et ça se fait sur le dos des travailleurs, de leurs familles, et des populations qui sont en souffrance. Bien sûr, celui qui a plus de moyens résiste un peu plus, il peut se payer d'autres soins quand il s'agit de l'hôpital, puisqu'il y a aussi la réforme hospitalière. Je siége à Martigues au Conseil d'Administration, quand j'entends ce que j'ai entendu au dernier Conseil d'Administration nous n'avons

pas fini, la crise hospitalière n'est pas derrière nous mais devant nous.

Concernant l'énergie, la libération de l'énergie a été lancée avec le gaz et l'électricité, alors que l'on s'était donné une sacrée indépendance, on a été d'accord avec le Général De Gaulle sur la question du nucléaire parce qu'on savait très bien que l'on pouvait faire propre avec cette possibilité, et répondre au développement de notre pays qu'est la France, qui répond mieux que les autres grâce aux ingénieurs, aux techniciens, aux cadres de ces Sociétés qui ont su construire un outil qui répond aux besoins des gens. Et là on veut le détruire. On a fait la démonstration, ensuite il ya un point juteux comme pour la santé, pour l'énergie il faut mettre des gens qui n'ont que cela à penser, c'est-à-dire combien ils vont pouvoir ramasser de bénéfices, et ils n'ont rien à faire des autres, ils n'ont rien à faire de l'indépendance nationale, ni de nos populations !

Il nous est arrivé cette crise financière, il fallait à tout prix sauver nos banques sans lesquelles on ne fonctionne pas, et un an après qui se redresse comme elles se sont redressées ? On se permet de mettre de côté des sommes colossales pour les traders, alors que les gens sont dans le désarroi total. Les chiffres du chômage avancés par les organismes sont une réalité, le plan Jeunes n'est rien pour répondre aux besoins de nos jeunes qui sont en difficulté pour trouver un emploi.

Tout le monde est libre et je respecte vos idées, Monsieur Pignot, mais quand vous faites référence au Général De Gaulle, Nicolas Sarkozy ce n'est pas le gaullisme, je vous le dis.

**Mme le Maire.**- Mes chers collègues, je vais juste vous demander de réduire vos interventions parce qu'il y a encore

deux questions diverses avec trois interventions, et je sais qu'il y a parmi nous des collègues qui doivent s'absenter pour des raisons familiales.

**M. BIGORNE.**- Je vous rassure, Madame le Maire, je ne serai pas très long. Je ne vais pas partir sur le débat qui est très vaste, mais je reviens sur la motion où vous proposez de faire un référendum sur ce point-là. Tout à l'heure vous avez fait l'ouverture de ce Conseil Municipal en précisant qu'il y avait des institutions auxquelles vous teniez, donc moi je pense qu'il y a une institution où pourrait se tenir ce débat qui est bien l'Assemblée Nationale, je ne vois pas le besoin de créer un référendum au niveau de la Commune de Port de Bouc.

Dernière question, je voudrais savoir si cette organisation impactera ou pas les services publics de la Mairie ?

**Mme le Maire.**- J'essaye d'être très rapide parce que si je vous ai demandé de l'être, je me dois de l'être moi aussi.

Une chose est de vivre les répercussions de décision, et là il n'y a pas plus excellent dans l'exposé des faits que celui qui les subit. Vous avez été éloquent, Monsieur Didero, et je vous en remercie, parce que les élus que nous sommes avons besoin de nous nourrir de la vie et du quotidien pour pouvoir prendre nos décisions, c'est la deuxième partie la plus compliquée. C'est-à-dire que lorsque l'on est honnête intellectuellement, il faut se donner les moyens d'analyser, et c'est ce que nous sommes obligés de faire aujourd'hui, il y a ce qui est écrit, et ce que cela va engendrer. Ce qui est écrit c'est que ce sera une Société Anonyme recapitalisée d'abord par le public, et comme pour toutes les autres situations, ensuite laissée au privé, nous l'avons vécu, et malheureusement ce schéma va se reproduire pour notre service public postal. Empreints de l'expérience, nous craignons malheureusement, à

juste titre, -et je vous rejoins dans l'énoncé de la lettre- que conformément aux critères de convergence de Maastricht et de Lisbonne liés à la concurrence, c'est inévitablement livrer le service postal à la concurrence. Je partage les mécaniques que vous avez décortiquées les uns et les autres, donc ensuite il nous faut l'honnêteté de l'engagement.

Je partage l'avis de M. Giorgetti lorsqu'il ne sent pas de commune comparaison entre le Général De Gaulle et le Président Sarkozy. Conformément à la discussion que nous avons eue sur la réforme des institutions, je sentirais mieux le Nouvel Empire sous la Présidence de Sarkozy alors que le Général de Gaulle a ouvert les portes de la Vème République.

Pour répondre à votre question, Monsieur Bigorne, il nous appartient de faire vivre cette démocratie qui a été mise en place, or il se peut, lorsque les sujets sont importants, que le peuple qui s'est doté d'une représentation nationale ne pense pas pareil que les projets qui lui sont proposés, et que peut-être qu'ils ont été menés à voter un Président de la République sur certaines propositions effectuées, mais qu'ils n'avaient pas mesuré certaines autres répercussions. Je rappelle qu'effectivement le Président Sarkozy a été élu, mais que le référendum sur la Constitution Européenne a été catégorique avec 55 % de non. Je veux dire par là que l'honnêteté du Gouvernement de la France devrait se baser sur la légitimité du pouvoir rendu au peuple ; or aujourd'hui, nous entendons toutes les voix s'élever contre ce type d'organisation. Tu avais commencé à le dire et je pensais que tu allais le dire, Costa et Louis l'a également évoqué, nous avons des pays européens qui essaient de faire machine arrière sur ces sujets, à nous de tout bien regarder et de tout bien analyser.

Je ne m'étendrai pas plus sur le sujet pour dire mon accord sur cette motion, et ce besoin d'aller vers la

représentativité de la souveraineté du peuple, et non pas de la souveraineté de la représentativité de l'Assemblée Nationale, à mon sens.

**M. XENIDES**.- Je voudrais juste ajouter que la consultation ne se fait pas que sur Port de Bouc mais dans toute la France.

**Mme le Maire**.- Nous l'avons dit, c'est l'occasion, pour les femmes et les hommes de ce pays, de s'exprimer sur le sujet. Vous savez que la nouvelle constitution nous permet d'aller vers un référendum d'initiative populaire.

Je vous remercie de ce débat pluriel et respectueux, je vous demande maintenant de vous positionner sur la question.

Qui est pour adopter la motion ? Le Groupe de la Majorité, M. Didero, Mme Carreras. Qui s'abstient ? Personne. Qui est contre ? M. Pignot non inscrit, et M. Bigorne.

Nous avons enregistré vos votes.

**Le rapport n°20 est adopté par le Groupe de la majorité, par M. Didero, et par Mme Carreras - contre M. Pignot non inscrit, et M. Bigorne.**

#### **Questions diverses**

**Mme le Maire**.- Nous avons deux questions inscrites à l'ordre du jour, une première d'ordre organisationnel au sein de notre Conseil Municipal, et une demande d'information concernant un compte rendu demandé au sujet de notre saison estivale sur les Sardinades et sur l'activité des Aiguades.

Je vais donner la parole à M. Eric Bigorne, qui a inscrit une question à l'ordre du jour en écrivant la lettre suivante (*lecture de la lettre*) :

*« Dans le cadre de la tenue du Conseil Municipal du 29 septembre à venir, je vous prie de bien vouloir inscrire ma démission du Groupe de l'opposition conduite par M. Stéphane Didero. En conséquence je vous demande de siéger en candidat non inscrit, et de bénéficier à ce titre des dispositions de l'article 28 au sein du Conseil Municipal en vigueur ».*

Monsieur Bigorne, la parole est à vous.

**M. BIGORNE**.- Merci, Madame le Maire. Je préciserai simplement, par rapport à cette démission, que (certaines prises de positions qui sont prises par l'opposition ne correspondent plus du tout à celles que l'on avait pu définir et travailler ensemble lors de la campagne municipale.

Deuxième point, il y a des utilisations de propos qui parfois peuvent être discourtoises par rapport aux gens de cette assemblée. Je tenais à m'expliquer.

**Mme le Maire**.- Monsieur Bigorne, je prends acte de votre positionnement. Je loue ce positionnement dans le sens où je suis très attachée au respect et à une certaine éthique. Nous disions tout à l'heure que même si nous divergeons sur des positionnements qui ont trait plus généralement à des positions de politique de fond -par exemple la réforme des institutions- chacun peut exprimer son point de vue, et un point de vue différent, cela est digne de la démocratie. L'éthique en politique veut que l'on s'écoute de façon à pouvoir argumenter de l'opposition, ou de la contradiction, ou de la réunion de points de vue. Il nous est loisible de constater que sur la ville de Port de Bouc, très localement, nous nous rassemblons très souvent sur un certain nombre de rapports en Conseils Municipaux, ou bien dans la population lorsqu'il s'agit de s'exprimer de façon plus générale.

Je partage cet avis, et je m'en étais ouverte à tous les membres du Conseil Municipal ici présent, puisqu'au sein de mon Groupe c'est une pratique courante, au sein du Groupe de l'opposition, à part peut-être Mme Carreras que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer de façon plus personnelle, j'ai eu l'occasion de discuter avec les trois membres ici présents de l'opposition sur ce positionnement. Donc je partage complètement votre choix, et je l'acte.

Donc à partir d'aujourd'hui, Monsieur Bigorne, vous êtes un conseiller municipal non inscrit ni dans le Groupe de l'opposition ni dans le Groupe des non inscrits, pour l'instant. Vous disposez donc, comme tout conseiller municipal, de votre droit d'intervention à l'intérieur de chacun des rapports du conseil municipal, par contre vous n'avez pas la possibilité, puisque vous êtes issu du suffrage universel sur la liste de l'opposition, d'avoir une tribune d'expression libre, ni sur le Port d'Attache, ni en question diverse. Mais nous avons l'habitude de se parler, si vous êtes aussi raisonnable que ce soir, je ne me sens pas le droit de vous bâillonner.

Chers collègues, nous prenons acte.

Deuxième question inscrite à l'ordre du jour des questions diverses, Rosalba, est-ce que tu veux bien nous fournir rapidement de façon synthétique comme tu l'as fait sur le rapport de la CAPM, tous les éléments de cette belle saison qui vient de se dérouler.

**Mme CERBONI**.- Vous savez tous que « les Sardinades » est la manifestation phare de la ville, son succès réside dans le partenariat entre la Municipalité et différentes associations dont les plus importantes sont Promomer qui prend en charge l'organisation et la gestion du site, et l'office de tourisme qui organise les nocturnes artisanales les vendredis et samedis

soirs. Sans cette opération, nous n'aurions pas eu autant de monde.

Cette saison 2009 peut être qualifiée de bonne, voire très bonne, grâce à une météo clémente, le site n'a pas désempli à partir du 10 juillet jusqu'aux fêtes de la Libération, avec de fortes pointes lors des différentes animations estivales. C'est environ 90 000 personnes qui ont fréquenté le site. La capacité du site est de 950 places, et les jours de forte affluence nous avons pu avoir jusqu'à 3 000 personnes. 16 335 parts de sardines ont été vendues, cela représente environ une petite augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière.

Concernant la fréquentation, elle est plus importante le week-end qui commence le jeudi soir puisque nous avons des orchestres du jeudi soir au dimanche soir. Les jeunes qui surveillaient le parking ont fait un petit sondage, il y avait 20 % de voitures hors département, 4 % de voitures étrangères, sans compter les étrangers qui sont logés aux Aiguades qui viennent à pieds, le reste sont des gens du département qui venaient souvent de Marseille parce qu'ils se sentaient plus en sécurité chez nous.

Beaucoup de personnes nous ont dit que le site était beau, propre, accueillant. On doit tout ceci non pas seulement aux bénévoles de l'association, mais également et surtout aux services municipaux, un service public de qualité, et je tiens à remercier publiquement les services, puisque j'en ai l'occasion, pour leur professionnalisme et la disponibilité dont ils ont fait preuve.

La Police Municipale n'a pas manqué de jouer son rôle dissuasif en passant quasiment chaque soir avant la fin de son service.

Le service environnement, outre le fait que nous leur devons l'embellissement du site -les gens venaient nous féliciter, mais c'est surtout le service environnement qu'il fallait féliciter- a contribué au fleurissement et également sans relâche à la propreté du site.

Les services techniques ont toujours été présents au moindre souci.

Ensemble nous avons contribué à l'amélioration de l'image de notre ville, et nous espérons le faire encore longtemps.

Je voulais quand même signaler que je changeais de casquette, c'était la Présidente de Promomer qui parlait.

**Mme le Maire.**- Merci, Rosalba. Y a-t-il d'autres demandes de précision ? C'était à la demande de Constant, nous avons coutume de le faire, mais je te remercie d'avoir fait en sorte que nous ne l'oublions pas.

Madame la Présidente, je te remercie du gentil courrier que je ne manquerai pas de transmettre dès demain matin à l'occasion du moment de convivialité avec les services, après nous être adressés à toutes les associations qui ont contribué, et notamment la vôtre, Mme la Présidente, à l'explosion de joie, de bonne humeur, ainsi que de convivialité que nous avons pu vivre pour les personnes qui ne sont pas parties en vacances cet été, et pour celles qui sont venues nous rendre visite. Je suis restée sur Port de Bouc cet été, d'habitude je pars un peu, je partirai un peu plus tard, je trouve que l'été a été très agréable, non seulement par le temps, mais surtout par l'activité ; et malgré la difficulté de vie de chacune et chacun, ces moments-là ont permis de faire recouvrer le sourire, la bonne humeur, beaucoup de marques de sympathie, de chaleur,

au-delà de la chaleur de la température, et cela fait chaud au cœur. Merci.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision sur la question ?

**Mme CERBONI**.- Au niveau du personnel, il faut savoir que l'on embauche environ entre 50 à 60 personnes sur le site pendant l'été, donc on organise un roulement sur 15 jours pour les jeunes pour que tout le monde puisse travailler. Nous avons reçu plus du double de dossiers cette année par rapport à l'année dernière, nous en avons eu 160 alors que d'habitude nous n'en n'avons qu'une centaine. Nous essayons de faire travailler un maximum de jeunes, c'est pour cela qu'ils n'ont que des contrats d'un mois, sauf pour les deux responsables.

**Mme le Maire**.- Tu nous as dit que certains estivants qui se rendaient sur le site des Sardinades provenaient des Aiguades. René, est-ce que tu peux nous faire un retour sur l'activité des Aiguades.

**M. GIORGETTI**.- Je rentrais de Marseille tout à l'heure, et sur France Info s'exprimait le Président du syndicat des hôteliers, notamment des hôteliers moyens, pas des palaces, et pour eux c'est une saison qui est quand même en berne cette année, vu la crise économique, il disait que c'était une saison très dure, très inégale suivant la région où est installé l'établissement, mais globalement c'est une saison en berne.

Sur Port de Bouc, malgré les difficultés, nous avons fait la plus belle saison depuis que nous gérons les Aiguades, depuis novembre 1997, puisque nous avons eu un taux d'occupation de 91 %, ce qui est relativement important. Nous avons progressé dans le chiffre d'affaires de plus 17 %, et nous avons accueilli pas mal d'étrangers pour la première année, notamment au mois d'août, qui nous ont fait l'amitié de venir sur notre ville, qui

sont venus passer un moment convivial aux Sardinades. Ce qui veut dire que des endroits comme les nôtres, de tourisme familial et social accessible, ont encore leur carte à jouer.

Je suis l'heureux Président de cet établissement, doublement heureux et fier parce que nous le gérons bénévolement, les actionnaires n'ont rien du tout avec le Président que je suis. On modernise l'outil tant que l'on peut pour accueillir le mieux possible nos clients puisque c'est quand même une affaire commerciale, même si nous n'avons pas vocation à gérer des affaires commerciales, mais on aura fait la démonstration dans cette ville, là où le privé est absent, que les élus que nous sommes sont en capacité de gérer des affaires parce que nous sommes des gens honnêtes et sérieux. J'avais envie de vous le dire, et c'est profond.

**Mme le Maire**.- On le ressent bien, René. Je ne vais pas redire tout ce que vous venez de dire tous les deux, qui était d'ailleurs très poignant. Mais j'ai lu un peu les rapports d'activité, y compris ceux de l'Office du tourisme, qui disaient que cette année ils avaient remarqué que les gens se décidaient à venir à la dernière minute, c'est une donnée qui nous fait mesurer à quel point les jours sont difficiles, on ne peut pas prévoir suffisamment à l'avance de partir en congés. Malgré cela, nous sommes une destination qui devient de plus en plus prisée. J'ai envie de dire Merci, merci à cet esprit de bénévolat et d'initiatives, et surtout d'y croire. René, tu expliquais tout à l'heure dans ce Conseil à quel point ce fut compliqué pour les équipes qui se sont succédé, de continuer de construire une ville qui a subi des meurtrissures profondes ; et là ce soir on assiste à deux rapports qui sont faits par deux élus, c'est dire à quel point la municipalité de Port de Bouc ne rechigne en rien, même si nous gravitons dans la sphère publique, même si ce qui nous intéresse c'est l'intérêt général,

le bien de tous, nous le conjuguons avec le tourisme et avec le développement économique d'une scène.

Tu disais que nous n'avons pas les compétences, mais nous soutenons des orientations, c'est une volonté de voir notre ville se développer en adéquation avec la population, et d'accueillir des populations qui viennent nous rendre visite, qui viennent passer des moments agréables avec nous. Heureusement qu'il y a des techniciens l'été qui surveillent le site, qui organisent les équipes qui travaillent pendant deux mois, c'est un travail précaire pour elles et pour eux, mais ils le font avec leur cœur, et ils montrent leurs compétences chaque jour à l'intérieur de cet établissement hôtelier. Les élus que nous sommes défendons profondément ces orientations, et nous nous entourons de techniciens compétents au service de cela.

**Mme CERBONI**.- Je voudrais ajouter que parmi les conseillers municipaux nous ne sommes pas les deux seuls à être dans l'association Promomer, il y a des tas de conseillers municipaux qui sont bénévoles dans les centres sociaux, dans plein d'autres associations, je ne voulais pas qu'on les oublie.

**Mme le Maire**.- Nous ne les oublions pas. Je voulais dire qu'au-delà de ce bénévolat et de cet investissement personnel, c'est véritablement un travail d'équipe que je veux louer ce soir. L'articulation de cette volonté construite à plusieurs crée cette dynamique qui est née il y a des décennies, mais elle doit continuer d'insuffler nos orientations et notre envie de faire. Si notre ville commence à sortir un peu la tête de l'eau, je vous demande de garder les pieds sur terre. L'ouvrage est tout le temps à remettre sur le métier, il y a eu des années très compliquées, le tourisme c'est fluctuant, ça dépend beaucoup de notre capacité à nous adapter, à être présent, mais aussi, comme le commerce, cela dépend beaucoup du pouvoir d'achat des habitantes et des habitants, et nous n'en

sommes pas maîtres. Donc gardons les pieds sur terre, et disons-nous qu'il y a encore beaucoup à faire, mais nourrissons-nous de nos réussites pour continuer à en avoir d'autres.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à venir participer aux réunions que nous avons décidé de mettre en place qui sont publiques, pour qu'ensemble, pour continuer de construire Port de Bouc, nous demandions aujourd'hui et maintenant l'engagement des pouvoirs publics dans le contournement de la RN 568. Nous en avons souvent parlé à maintes reprises, je ne vais pas redévelopper ce soir, mais je crois qu'aujourd'hui tous les arguments sont en faveur de ce contournement, et qu'aujourd'hui et maintenant non seulement nous en avons besoin, mais le développement de notre région en a besoin aussi. Je vous donne les dates : nous commençons à Jacques Brel le jeudi 8 octobre, nous continuons à Tichadou le lundi 12 octobre, l'avant-dernier rendez-vous a lieu à Fabien Menot le 15 octobre, et nous finissons à Mandela le lundi 19 octobre. Toutes ces réunions ont lieu à 18 heures, ce ne sont pas des réunions de quartier mais des rendez-vous qui permettent à toute la population de se déplacer dans leur quartier pour les personnes qui ont du mal à se déplacer ; mais si vous ne pouvez pas assister à la réunion de votre quartier ce n'est pas grave, c'est une façon de démultiplier les rendez-vous pour qu'en fonction de votre emploi du temps vous puissiez participer et faire participer. Nous allons un peu nous remémorer le dossier, ensuite nous nous donnons un plan de travail et d'actions pour que ce projet-là aboutisse. Il en va de l'avenir de Port de Bouc, de la santé de nos Ports de Boucains, et de l'aménagement de notre ville.

Chers collègues, je vous remercie de votre attention, je vous souhaite un bon appétit, à bientôt.

**La séance est levée à 20 heures**